

A Saint-Philbert-sur-Risle

Brûlage de plastique : des écoliers intoxiqués

Vendredi 22 janvier 2021, les sapeurs-pompiers et les gendarmes sont intervenus à l'école primaire de Saint-Philbert-sur-Risle, à cause d'une intoxication causée par un habitant de la commune. Ce dernier, qui habite à proximité de l'établissement scolaire, a allumé un feu pour brûler, dans un bidon métallique, des petits déchets et notamment du plastique, vers 15 h 30.

Les fumées, chargées en particules fines, comme l'indique une source judiciaire, se sont propagées jusqu'à l'école. Six personnes qui se trouvaient à l'extérieur pour une séance de sport ont été incommodées : cinq élèves, âgés de 9 à 11 ans, qui souffraient avant cela d'asthme et d'infections ORL. Leur professeure, elle aussi asthmatique, a également été prise en charge. Toutes ont été transportées au CHI d'Elbeuf, « **par précaution** ». « **Toutes les personnes sont rentrées chez elles. Il est possible que certains parents déposent plainte** », indique le capitaine André Guidoux, commandant en second de la gendarmerie de Pont-Audemer.

Le riverain à l'origine du feu sauvage, interdit par un arrêté municipal, encourt une verbalisation. Il a été entendu par les gendarmes de la brigade de Saint-Georges-du-Vivère.

Margot Nicodème et Benoît Galley



Les fumées engendrées par le feu d'un habitant de Saint-Philbert-sur-Risle ont incommodé cinq élèves de l'école primaire, atteints d'asthme. Ils ont été évacués par précaution au CHI d'Elbeuf. (©Pixabay)